



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

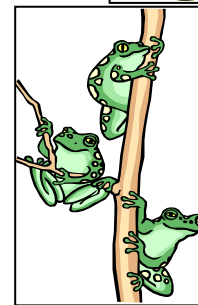
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Mai 2016

# Edit0



Alors que tous les yeux se tournent vers des cieux anormalement sombres et agités, vers des baromètres affichant encore leur face hivernale, vers des arbres fruitiers bien en fleur et bien fragiles devant ces températures peu clémentes en cette saison, c'est certain pourtant, le printemps en douce se prépare.

Les habitants de la commune lui feront bon accueil en ce 21 mai pour la Journée citoyenne. Un brin de fraîcheur, de nettoyage, de rangement, de rafraîchissement et autres diverses opérations bénévoles sauront, sans aucun doute, amener notre beau village vers cette ambiance printanière tant désirée. Tous les bénévoles seront les bienvenus pour cette journée particulièrement représentative du dynamisme de notre commune.

D'autres événements importants se préparent ardemment et font appel aux esprits d'entreprises et d'initiatives bénévoles pour la préparation de la version 2016 de la Fête exclusivement herrlisheimoise des Grenouilles, toujours encadrée par l'Association Freschn'Co. Vous ne manquerez pas non plus l'incontournable « Grembelfescha », autre « cru » typiquement local, qui se déroulera le 8 mai 2016. N'oubliez pas de vous inscrire !

Cette météo est déprimante mais ça n'est pas encore demain qu'on verra des phoques remplacer nos belles grenouilles dans nos étangs ! Et puis nous finirons bien aussi par trouver ces illustres messagers du printemps dans nos sous-bois... Courage nous y sommes presque !

Joël ERNST



Les fouilles archéologiques



Les incivilités !



« Haut-Rhin Propre » avec les écoles



La nouvelle signalisation aux entrées du village

# Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

## **Cela s'est passé...**

L'événement qui a marqué le mois d'avril a été l'inauguration de l'ancien lavoir restauré. Vous trouverez sur un feuillet inséré dans le présent bulletin, un condensé de cette manifestation qui a attiré de nombreux habitants.

Suite au départ annoncé pour l'été 2017 de Madame Jacqueline KOPACZ, responsable de la bibliothèque, la commune a organisé une réunion de travail avec les bénévoles impliquées dans la gestion de la bibliothèque pour évoquer l'avenir de ce service. Les bénévoles qui souhaitent renforcer l'équipe seront les bienvenu(e)s (voir annonce page 3).

Lors de l'assemblée générale tenue par l'Amicale des Donneurs de Sang, le président Bernard SIRY a annoncé sa démission. Depuis, le comité de l'Amicale s'est réuni et c'est M. Jean-Jacques FLEISCHER qui en assurera désormais la présidence. M. Bernard SIRY a été vivement remercié pour le dynamisme qu'il a apporté à l'Amicale depuis 1995 et nous souhaitons bon vent au nouveau président.

Les membres de l'association « Les Grenouilles s'éclatent », qui ont organisé leur première bourse aux loisirs créatifs, étaient très satisfaits du nombre de participants et de visiteurs.

Les comédiens de notre troupe locale de théâtre (la TTH) ont remporté un vif succès lors des 2 premières représentations de leur pièce « La vie au portable ». Nous leur souhaitons une affluence aussi nombreuse pour la troisième séance prévue le dernier samedi du mois d'avril.

## **Jobs d'été...**

17 candidats ont postulé aux jobs d'été. 3 d'entre eux n'ont pu être retenus parce qu'ils ne respectaient pas les critères établis. Sur les 14 restants, 6 ont été sélectionnés par tirage au sort pour aider les agents techniques durant les mois d'été.

## **Fouilles archéologiques...**

Des fouilles préventives ont été effectuées par le Service d'archéologie à l'endroit prévu pour la construction du dépôt communal. Celles-ci ont duré une semaine et le terrain a immédiatement été remis dans son état initial. Si ces fouilles peuvent être intéressantes historiquement, elles ralentissent fortement la mise en œuvre de notre projet...

## **Panneaux en alsacien...**

Comme vous avez (peut-être) pu le constater, des panneaux en dialecte alsacien ont été installés aux entrées principales de Herrlisheim et Herrlisheim-Vignoble (voir photos en 1<sup>ère</sup> page).

## **Doléances...**

De nombreux habitants se plaignent quotidiennement en mairie des crottes de chien « qu'oublie » de ramasser les propriétaires de nos amis à quatre pattes. Sont particulièrement concernés l'espace aménagé près de l'école élémentaire et recouvert de copeaux de bois, l'espace vert situé entre la rue du Fossé et la rue Saint-Pierre, la rue de l'Elsbourg près des nouvelles constructions de Pôle Habitat où les riverains se plaignent de devoir enlever les souvenirs « oubliés » par d'autres habitants devant leur propriété.

Nous vous rappelons que l'amende prévue pour les contrevenants a été fixée à 150 € par le conseil municipal.

Il en est de même pour l'aire de dépôt des déchets verts où un balai éponge a été retrouvé, caché à l'intérieur des déchets verts (photo en 1<sup>ère</sup> page). Quelques habitants récalcitrants n'estiment pas la chance qu'ils ont de ne plus devoir se déplacer aux déchetteries situées à COLMAR pour se séparer des gazons, feuilles ou autres branches d'arbres...

Sans l'aide des habitants, le maire est désarmé et ne peut rien faire pour empêcher ces incivilités.

## **La journée citoyenne...**

La préparation de cette journée suit son cours. Près de 90 personnes sont déjà inscrites. Pour affiner sa préparation, une réunion de travail avec les responsables des chantiers est prévue le 9 mai.

## **Réunion avec les nouveaux habitants...**

Les élus prévoient une rencontre avec les nouveaux habitants qui ont emménagé dans notre village depuis 2014. Dès à présent, nous les invitons à retenir la date du vendredi 3 juin. Des invitations seront adressées à celles et ceux qui se sont déclarés en mairie.

Bien cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ



## AGENDA

### MAI

- 8 mai Grembelfeschà  
9 mai Réunion des chefs de chantiers de la Journée Citoyenne  
13 mai Remise des prix fleurissement  
21 mai Journée citoyenne

### JUIN

- 3 juin Réunion nouveaux habitants  
4 juin Soirée couscous football  
4 juin Remise des prix tournoi quilles  
5 juin Concert des Cigal'Angels, église Saint-Michel  
11 juin Soirée loto de la paroisse  
12 juin Fête de l'amitié - repas paroissial  
13 juin Réunion calendrier des fêtes 2017  
17 juin AG Football  
17 juin AG Freschahissala  
17 juin Don de sang  
18 juin Tournoi 3 sabres  
18 juin Début tournoi jeunes tennis  
18 juin Concert de l'ADEM'OH  
25 juin Kermesse des écoles

## INFO URBANISME



Votre maison est située dans le périmètre de protection des monuments historiques et vous souhaitez modifier l'aspect de votre immeuble (y compris par la seule pose d'un store sur la façade) ?

Une déclaration préalable est nécessaire car l'avis des Architectes des Bâtiments de France est obligatoire.

Les formulaires sont disponibles à la mairie ou sur internet, à l'adresse :

<https://www.service-public.fr>

## OFFRE D'EMPLOI

La commune est à la recherche d'une personne pour le ménage des bâtiments communaux, notamment de l'école élémentaire, ainsi que l'exécution de petits travaux divers (voirie, espaces verts, ...) pendant les vacances scolaires.

CDD de 12 mois, renouvelable 1 fois, dans le cadre d'un contrat unique d'insertion (CAE)

Salaire indicatif : SMIC

Temps de travail : 20 heures par semaine (annualisation)

Date prévue du recrutement : 1<sup>er</sup> septembre 2016

Les candidatures (lettre manuscrite et CV détaillé) sont à adresser à Monsieur le Maire – allée de l'Hôtel de Ville – 68420 HERRLISHEIM avant le 15 juin 2016.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**Après 14 ans de présence**, la responsable de la bibliothèque quittera ses fonctions en juin 2017. La commune est donc à la recherche de bénévole(s) pour continuer de faire vivre ce service.

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, animations, achat et équipement des documents, informatique, ...

Vous désirez vous impliquer dans la vie locale, vous disposez de quelques heures de temps libre par semaine, vous souhaitez partager votre passion de la lecture, vous avez le sens de l'organisation ?? Alors n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie au 03 89 49 39 80.

**La bibliothèque municipale sera exceptionnellement fermée les mardi 3 et mercredi 4 mai 2016.**

**La permanence du vendredi 6 mai sera assurée.**



## SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2016

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.
2. Le procès-verbal de la séance du 24 février 2016 est approuvé sans réserve.
3. Le Maire informe l'assemblée qu'il :
  - n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 39 - parcelle 580/113, section 16 - parcelle 141/41, section 18 - parcelle 75, section 38 - parcelle 220/41, section 1 - parcelle 21, section 49 - parcelle 88, section 15 - parcelle 30, section 37 - parcelle a/60, section 38 - parcelle 212/48, section 39 - parcelle 373/75,
  - a signé le contrat de maintenance des installations d'éclairage public avec Vialis pour un montant de 8 256,50 euros HT, sur une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.
4. Le Conseil municipal vote le compte administratif 2015 et arrête les comptes :

Fonctionnement :	Recettes	1 891 121,75 € (dont l'excédent 2014 reporté de 637 196,12 €)
	Dépenses	995 427,12 €
	Excédent	895 694,63 €
Investissement :	Recettes	74 037,99 €
	Dépenses	311 175,61 €
	Déficit	237 137,62 €
Résultat global :		658 557,01 €
5. Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

C/1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	237 137,62 €
Article 001 – Déficit d'investissement reporté	237 137,62 €
Article 002 – Excédent de fonctionnement reporté	658 557,01 €
6. Le Conseil municipal vote le compte de gestion 2015 établi par la Trésorerie de Colmar.
7. Le Conseil municipal approuve les subventions et participations 2016 pour un montant de 58 439 €.
8. Le Conseil municipal vote les nouveaux taux de taxes communales qui ont été augmentées de 1 %. Pour 2016, ils s'établissent ainsi : 8,26 % pour la taxe d'habitation, 10,70 % pour le foncier bâti et 36,91 % pour le foncier non bâti. Le produit attendu s'élèvera à 439 567 €.
9. Le Conseil municipal vote le budget primitif de l'exercice 2016, comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	1 817 624,01	Recettes	1 185 837,62
Dépenses	1 817 624,01	Dépenses	1 185 837,62
- Les principaux projets d'investissement concernent : la création d'un dépôt communal sur 2 années, d'un skatepark, d'un parking entre la rue du Fossé et la rue Saint-Pierre, l'aménagement de la place de l'Eglise, l'accessibilité des bâtiments communaux (1<sup>ère</sup> tranche), l'amélioration de l'éclairage public, l'achat d'un véhicule, ...
10. Le Conseil municipal approuve le détail du compte 6232 « Fêtes et cérémonies », pour un montant de 18 000 euros. Les crédits sont plus importants en 2016 dans la mesure où le repas de Noël 2015 de nos aînés a été décalé à janvier 2016 du fait des élections régionales.

11. Des demandes de subvention seront déposées au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 3 de nos dossiers : la mise en accessibilité dans les écoles, le périscolaire, la bibliothèque et le cimetière (coût prévisionnel > 63 000 € HT), l'aménagement de la place de l'Eglise (coût prévisionnel > 231 000 € HT) et la construction d'un atelier technique (coût prévisionnel > 550 000 € HT).

12. Des demandes de subvention seront déposées au titre du soutien à l'investissement public local pour 2 de nos dossiers : la mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> phase de l'Ad'AP (accessibilité des écoles, du périscolaire, de la bibliothèque, du cimetière, de la salle St Michel et de l'Eglise) et la construction d'un atelier technique.

13. Une demande de subvention sera déposée au titre du soutien à l'investissement des communes de moins de 2 500 habitants dans le cadre du Pacte pour la Ruralité mis en place par le Conseil régional d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Elle concerne le dossier d'aménagement de la place de l'Eglise.

14. Le Conseil municipal approuve la rétrocession de la voirie, des réseaux d'eau potable et d'éclairage public pour l'opération Pôle Habitat Impasse du Bachacker, dans les services publics gérés par la commune à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016. Les réseaux d'assainissement collectif et d'eaux pluviales ont été rétrocédés par l'aménageur à Colmar Agglomération.

15. Le Conseil municipal vote l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin ainsi que les nouveaux statuts de ce Syndicat approuvés par le Comité Syndical du 29 février 2016.

16. Le Conseil municipal vote la convention de mise à disposition réciproque du broyeur de végétaux dont est équipée la commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR, du camion-nacelle et de la balayeuse dont est équipée la commune d'EGUISHEIM.

17. Le Conseil municipal vote le tableau des effectifs. Les changements concernent la suppression de 3 postes non pourvus : adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (24h), adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

18. Le Conseil municipal donne son agrément à 4 nouveaux permissionnaires pour le lot de chasse n°1 à savoir MM. Daniel HEIMBURGER, Sylvio LEPELIER, Guy HIRTZ et Eric MULLER en lieu et place de MM. Patrick MULLER, Eric LAEMMEL et Roland FIX et à un 2<sup>ème</sup> garde-chasse à savoir M. Ludovic FLEISCHER pour le lot de chasse n° 2, loué à M. MASSINI.

19. Le Conseil municipal approuve le remboursement de l'acquisition de plaques d'immatriculation en cas de nouvelle dénomination ou renumérotation de rues, à hauteur de 25 euros par véhicule.

20. Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'avenant au Programme local de l'Habitat de Colmar Agglomération pour la période 2011-2017. L'objet de l'avenant est d'intégrer les 11 nouvelles communes de l'agglomération au périmètre du PLH, suite aux extensions du territoire en 2012 et 2016. Il est à noter que Herrlisheim a le taux de croissance démographique le plus important et qu'elle n'est pas soumise à la loi SRU (donc pas d'obligation de produire du logement social).

21. Les élus expriment leur soutien à la position de l'Association des Viticulteurs d'Alsace contre la mise en place d'une filière Vins sans Indication Géographique (VSIG) sur l'ensemble des territoires du vignoble alsacien et demande au Ministère de l'Agriculture qu'aucune surface de vigne autre qu'AOC ne soit implantée sur l'emprise géographique de la totalité de la région « Alsace ».

## 22. Divers

Compteurs Linky : selon les informations données lors de l'assemblée générale de l'Association des Maires du Haut-Rhin, ces compteurs seront déployés en 2019 dans la région colmarienne. Il est donc prématuré d'en parler aujourd'hui. Des informations plus précises ont été demandées par l'Association des Maires de France et seront transmises aux collectivités afin qu'elles puissent se prononcer.

La Journée citoyenne est prévue le 21 mai 2016.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet  
[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**

## ATTENTION AUX ESCROQUERIES

Vous pouvez être victimes d'actes de malveillance de la part d'individus peu scrupuleux parce que vous n'avez pas pris de précautions avant d'engager des transactions ou d'accepter un contrat.

Exemples d'escroqueries :

- escroqueries sur internet,
- fausse qualité (gendarme, pompier, ...)
- faux courriel de la banque,
- placement à taux rémunérateur record,
- fausse loterie,
- escroquerie à l'héritage,
- ...

**Si vous êtes victime d'une escroquerie, portez plainte !**

Vous trouverez toutes les informations dans le dépliant « **Escroqueries, n'en payez pas le prix** » disponible au secrétariat de la mairie ou sur le site internet : [www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)

## SACS DE TRI

Les sacs de tri sélectif ainsi que les sacs biodéchets sont disponibles au secrétariat de la mairie.

## LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

La **CCI** organise des réunions d'information sur l'apprentissage les 4, 11 et 25 mai 2016 de 14 h à 16 h, à la CCI de Colmar.

Inscription obligatoire au **03 89 20 20 12** ou par mail : [apprentissage@colmar.cci.fr](mailto:apprentissage@colmar.cci.fr)

## Avec l'arrivée des beaux jours, voici quelques petits RAPPELS :

### NUISANCES

Nous souhaitons que chacun respecte ses voisins lors de l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, tronçonneuse, ...). Rappel des horaires :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h,
- le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
- les jours fériés et dimanches sont exclus.

La fréquence de ces travaux ne doit pas être excessive ou continue (cf : arrêté du Maire du 12/03/2009).

Soyez-en vivement remerciés.



### ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

« Les herbes folles ou plantes indésirables occupent les espaces dès qu'on leur laisse le temps de s'installer ». Pour les éliminer ou réduire leur prolifération, il suffit de balayer, de passer un coup de binette sur les trottoirs, dans les caniveaux et bien sûr de les ramasser.

Nous rappelons qu'il appartient à chaque propriétaire ou locataire de tenir les trottoirs et caniveaux propres sur la partie de la voie publique qui longe son habitation, son jardin ou tout simplement sa propriété.

Il en est de même pour les haies, arbres, branches ! Ne laissez rien dépasser. Ces branches peuvent rendre difficile l'utilisation des trottoirs, masquer des panneaux de signalisation routière. Dans tous les cas, la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

Aussi, nous comptons sur l'aide des riverains concernés pour effectuer ces différentes tâches.



### FEUX



Nous vous rappelons que les feux de tous genres (branches, bois, déchets verts, plastiques, papiers...) sont strictement interdits dans le village en raison :

- des risques de propagation du feu,
- de la gêne occasionnée aux voisins,
- de l'émission de substances polluantes.

(arrêté préfectoral du 14/02/1997)

## JOURNEE CITOYENNE 2016

### RAPPEL

La 2<sup>ème</sup> journée citoyenne aura lieu le samedi 21 mai prochain, de 8 h à 13 h. Elle sera suivie d'un repas, offert par la commune et pris en commun sous le chapiteau.

Chacun peut participer à sa manière à cette Journée citoyenne et apporter son soutien à notre démarche. Les bricoleurs (euses) sont évidemment les bienvenus (es), mais votre mobilisation peut aussi se concrétiser sous forme de réalisation de desserts ou encore d'aide à la préparation et au service du repas.

Les chantiers retenus sont les suivants :

1. Désherbage cimetière
2. « Haut-Rhin propre »
3. Nettoyage panneaux commerçants
4. Peinture portail cimetière israélite
5. Peinture garde-corps lit de la Lauch vers lavoir
6. Lasure abri périscolaire
7. Peinture portillons place de la Forge
8. Peinture barrières cour Sainte Marthe et école élémentaire
9. Peinture préau école maternelle
10. Mur d'expression avec peinture ardoise école élémentaire
11. Marquage au sol
12. Nettoyage de la digue
13. Préparation du repas et du chapiteau
14. Distribution des collations
15. Rangement chapiteau
16. Atelier enfants de 7 à 11 ans (loisirs créatifs)



Si vous êtes en possession de gilets jaunes, merci de les apporter.

Des bulletins d'inscription, à retourner avant le 13 mai, sont disponibles au secrétariat de la mairie.

**La réunion des chefs de chantiers aura lieu le 9 mai 2016 à 19 h 30 à la Mairie.**

Merci d'avance pour votre soutien !

## RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS

La réunion avec les nouveaux habitants aura lieu le **vendredi 3 juin 2016 à 19 h 30, salle Saint-Michel**, et non le 27 mai comme annoncé dans le bulletin du mois d'avril.

Les habitants venus s'installer dans notre commune depuis 2014 sont cordialement invités à cette réception.

Une invitation sera adressée à toutes les familles qui se sont déclarées en mairie.





## FETE DE L'AMITIE 2016



**Samedi 11 juin à 20 h**

**Soirée LOTO  
(sous le chapiteau)**

**Dimanche 12 juin à 10 h**

**Messe en plein air  
suivie du Repas Paroissial**



## CONCERT DES CIGAL'ANGELS

**Dimanche 5 juin 2016 à 17 heures  
Eglise Saint-Michel**

Le programme MELI MELO vitaminé et rayonnant est interprété par les fines voix angéliques et convaincantes des 12 jeunes CIGAL'ANGELS de GUEBWILLER sous la direction de Claude Jeannin.

Très éclectique, il adopte un peu l'ambiance des vacances... on pourra entendre par exemple quelques superbes chants traditionnels des dernières tournées en Croatie (2014) ou en Bulgarie (2015), une polyphonie de la liturgie orthodoxe ou un motet de l'œuvre religieuse de Luis Victoria qui subliment littéralement les voix... quelques tubes et beaucoup d'autres encore, sans oublier l'extraordinaire fantaisie humoristique de Joseph Bovet qui s'appelle fort à propos... « MELI MELO » !

Tout est appris par cœur, les parties solistes sont fabuleuses ce qui donne pour résultat une expression des visages et des corps, passionnante, frissonnante. On écoute et on regarde !

**Entrée libre – plateau**

## MDA 68 - MAISON DES ADOLESCENTS DU HAUT-RHIN

La Maison des Adolescents du Haut-Rhin et son réseau ont pour mission d'apporter des réponses de santé globale : somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives et relationnelles, accès aux droits ...

Lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, de soin et d'orientation, la MDA est destinée :

- aux jeunes de 12 à 25 ans
- à l'entourage
- aux professionnels (infirmiers, travailleurs sociaux, psychologues, médecins)

**Renseignements :  
MDA68, 8 rue des Pins à Mulhouse  
Tél : 03 89 32 01 15**

Vous êtes professionnel de la santé, du médico-social ? Des cafés-infos sont spécialement conçus pour vous !

Prochaine date : le 26 mai de 14 h à 17 h sur le thème : la détection précoce des psychoses à l'adolescence est-elle possible ?

**Places limitées !**





## RESULTAT DES DONNEES RADAR

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Situation : à la hauteur du n° 3 rue de la Gare

Sens : vers le centre village

Période : du 21 mars au 10 avril 2016

La vitesse est limitée à 50 km/h.

Nbre d'enregistrements : 22 544 tout compris

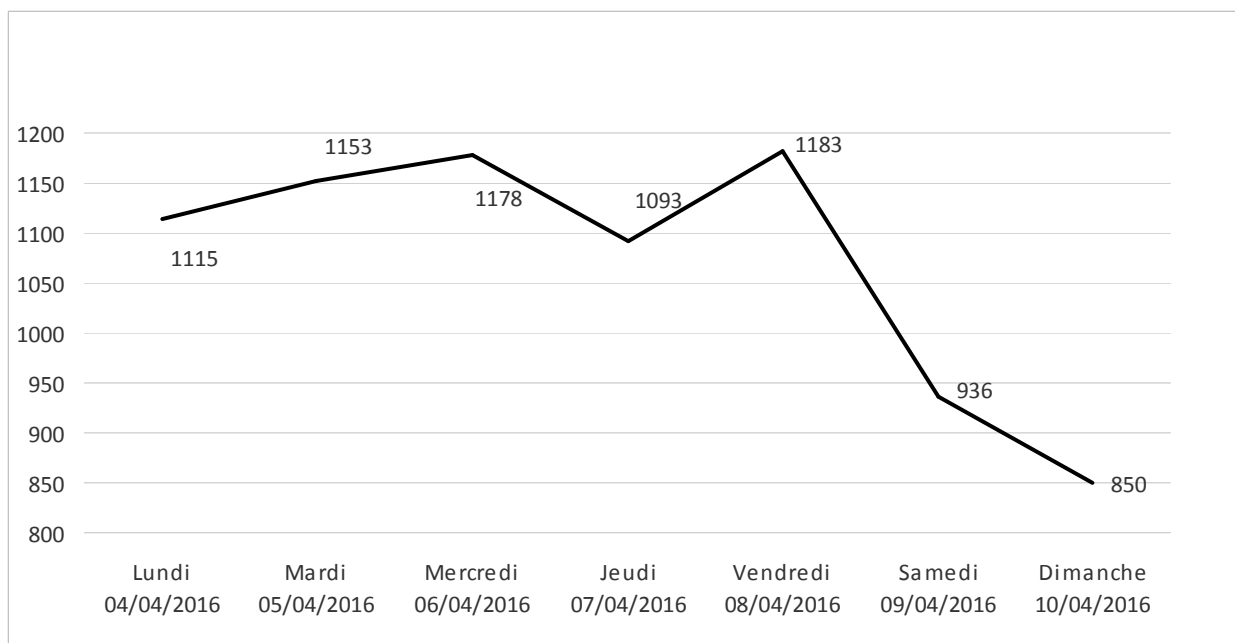
Nombre de jours : 21 jours

Moyenne passages/jour : 1 074

Vitesse	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1° enregistrement	2° enregistrement
Moins de 26 km/h	739	3,28%	18,5	23,5
De 26 à 55 km/h	18 478	81,96%	45,9	43,5
56 km/h et plus	3 327	14,76%	59,9	54,4

Cyclistes  
...

## Nombre de passages du 4 au 10 avril 2016





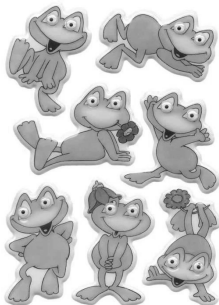
## Les Grands Anniversaires du mois de mai 2016



HEITZ Stéphanie, 81 ans le 4  
BEA Andrée, 84 ans le 5  
GUILHERME Georges, 80 ans le 6  
WALCK Raymond, 78 ans le 6  
HERTZ Victor, 82 ans le 8  
STRUB Germaine, 75 ans le 8  
DEYBACH Marthe, 84 ans le 12  
HAEFFELE Fernand, 78 ans le 17  
BANNWARTH Marie-Louise, 76 ans le 17  
QUINTLE René, 76 ans le 17  
KOEBELEN Henri, 83 ans le 18  
MICHEL Annette, 82 ans le 19  
FURSTENBERGER Bernardette, 76 ans le 21

## Naissance

**Zoé MARTIN**  
née le 22 mars



## Décès

**Charles HAAS**  
le 2 avril

**Vincenzo PALERMO**  
le 23 avril



# Petites annonces



## A VENDRE

Belle chambre d'enfant Gautier (Sagane) composée d'un lit 90/200 avec trois caissons, un chevet, une armoire deux portes (107/82/196) avec penderie + étagères, une bibliothèque et un bureau avec 2 tiroirs (127/88/74-87).  
890 € à débattre

Tél. 06 03 03 54 44

## A VENDRE

Canapé en cuir brun 3 places + 2 fauteuils  
+ 1 table basse

Tél. 03 89 27 44 48

## A VENDRE

Chambre à coucher lit électrique, 2 matelas,  
2 tables de nuit, 1 commode et 1 armoire à glace

Tél. 03 89 27 44 48

## A VENDRE

Maison 4 chambres, 1 salle de bain + 1 salle d'eau,  
1 séjour, cuisine équipée, garage, terrain de 8 ares  
Chauffage pompe à chaleur + fuel  
Prix : 300 000 €

Tél. 06 15 56 68 60

## A VENDRE

Mini countryman Cooper - Essence  
1ère main, mise en circulation mars 2012.  
42 000 km - Prix : 18 900 €

Tél : 06 14 46 50 40

## A vendre, cause double emploi :

Canapé clic-clac neuf  
Encyclopédie « Médecine pour vous » 8 volumes  
(Hachette)  
Table de ping pong - Friteuse électrique Kenwood  
Lit bois à barreaux pour enfant, 120 x 60  
Transat bébé neuf, blender Biffinet,  
domino de 2 plaques électriques encastrable,  
armoire de toilette 3 portes/miroirs,  
largeur 130, hauteur 75.

Tél : 07 86 13 79 21

## A louer

**Le lot 0003 au 18, Impasse du Bachacker.** Surface  
85.86 m<sup>2</sup>. F4 situé au 1er étage. Le loyer net est de  
520.70 € + charges 35 € + box de garage 30 €.  
Nouveau programme. Libre le 31/05/2016

**Le Lot 0001 au 7, rue de l'Elsbourg.** Surface 99 m<sup>2</sup>,  
F4 situé au RDC. Le loyer net est de 476.60 € + Charges  
87.78 €. Programme : Anciennement rue de la Gare.  
Libre le 05/07/2016

## Pôle Habitat Colmar - Centre Alsace

27 avenue de l'Europe - BP 30334  
68006 COLMAR CEDEX  
Tel 03 89 22 77 22 - Fax 03 89 22 77 0

Personnel retraité Peugeot vend,  
3008 Crossway BHD 120, 6 mois,  
couleur gris shark, 6 700 km,  
aide stationnement AV/AR + caméra,  
roue de secours.  
Très soignée, non fumeur, couche garage,  
sous garantie.

Tél : 06 89 95 64 66 après 18 h.

Consultant en fiscalité, après une carrière de professeur  
de droit fiscal pendant 25 ans dans la filière de l'expertise  
comptable, je peux vous aider dans toutes vos démarches  
fiscales pour la déclaration de revenus.

Tél : 06 07 05 44 42

Femme de ménage dispose de 2 heures de ménage et/ou  
repassage par semaine

Tél : 03 89 49 34 15 après 18 h.



## Modalités de publication des petites annonces

**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.**  
**Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**  
**La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.**

# SAMEDI 04 JUIN 2016

à 20 h

CHAPITEAU, PARC DE L'HOTEL DE VILLE  
HERRLISHEIM-PRES-COLMAR

## SOIREE COUSCOUS



organisée par l'AS Herrlisheim, section football

### MENU

Verre de bienvenue  
Couscous royal aux trois viandes  
Dessert  
Café

### PRIX

20 € par personne (boissons comprises)  
10 € pour les étudiants et les enfants de moins de 12 ans

De nombreux lots à gagner lors de la tombola.

✕ .....

Talon de réservation et chèque à faire parvenir à  
KAUFFMANN David 4 rue du stade 68420 HERRLISHEIM PRES COLMAR (06.87.54.20.08)

Nom : .....

Tél : .....

Nombre de personnes : ..... X 20 €  
..... X 10 € soit un total de : ..... €

Chèque à l'ordre de l'AS Herrlisheim

Réservations au plus tard pour le 27/05/2016